

حَدَّثَنَا مُحَمَّدُ بْنُ سِنَانٍ، قَالَ حَدَّثَنَا هَشِيمٌ، قَالَ حَدَّثَنَا
 سَيَّارٌ - هُوَ أَبُو الْحَكَمِ - قَالَ حَدَّثَنَا يَزِيدُ الْفَقِيرُ، قَالَ
 حَدَّثَنَا جَابِرُ بْنُ عَبْدِ اللَّهِ، قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ
 عَلَيْهِ وَسَلَّمَ " أُعْطِيتُ خَمْسًا لَمْ يُعْطَهُنَّ أَحَدٌ مِنْ
 الْأَنْبِيَاءِ قَبْلِي، نَصَرْتُ بِالرُّعْبِ مَسِيرَةَ شَهْرٍ، وَجَعَلْتُ لِي
 الْأَرْضُ مَسْجِدًا وَطَهُورًا، وَأَيَّمَا رَجُلٍ مِنْ أُمَّتِي أَدْرَكَتْهُ
 الصَّلَاةُ فَلْيُصَلِّ، وَأُحِلَّتْ لِي الْغَنَائِمُ، وَكَانَ النَّبِيُّ يَبْعَثُ
 إِلَى قَوْمِهِ خَاصَّةً، وَبَعَثْتُ إِلَى النَّاسِ كَافَّةً، وَأُعْطِيتُ
 الشَّفَاعَةَ ".

Rapporté par Jabir bin `Abdullah : Le
Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « J'ai reçu cinq
choses qui n'ont été données à aucun
Prophète avant moi. Ce sont : 1. Allah m'a
accordé la victoire par la crainte (en
effrayant mes ennemis) sur une distance
d'un mois de voyage. 2. La terre a été rendue
pour moi (et pour mes fidèles) un lieu de
prière et un moyen de faire le Tayammum.
Ainsi, mes fidèles peuvent prier où qu'ils
soient quand l'heure de la prière arrive. 3.
Le butin m'a été rendu licite (ce qui n'était
pas permis à d'autres). 4. Chaque Prophète
était envoyé uniquement à son peuple, mais
j'ai été envoyé à toute l'humanité. 5. J'ai
reçu le droit d'intercession (le Jour de la
Résurrection). »